



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2020

Réf. : CR 2020-04

Nombre de Conseillers : 13

En exercice : 13

Présents : 5

Date de convocation du conseil municipal : 30 mars 2020

Présents : Denis MAIRE, Guilhem BEDOÏAN, Catherine FRAISEAU, Sylvain COLLIAT, Alexandre GROBEL.

Présents par visio : Aurélie CATTEAU, Pascale GUIGONNAT.

Absents excusés : Pascal PLANTARD, Véronique ROUSSEAU, Marie-Dominique RYCKEBOER, Raphaël SPINELLI, Georges DELEVAL, Emilie CLERC-ROGUET.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire explique que l'Etat d'urgence sanitaire permet d'abaisser le quorum au 1/3 des membres présents. Le compte rendu de ce conseil sera transmis aux nouveaux élus pour permettre une bonne information.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Guilhem BEDOÏAN

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 10 MARS 2020

Approuvé à l'unanimité

3. DÉCISIONS DU MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS RECUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Néant

4. DÉLIBÉRATIONS

4.1- Délibération portant sur l'ouverture d'une ligne de Trésorerie

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de contracter auprès d'un Etablissement bancaire une ouverture de ligne de trésorerie pour pallier à une insuffisance temporaire de liquidité.

En effet, suite à un volume de travaux important sur la commune et dans l'attente des recettes attendues, des difficultés ponctuelles de trésorerie sont à prévoir.

Trois banques ont été sollicitées et deux ont remis une offre pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 350 000 euros pour une durée d'un an.

Vu l'article 10 de la loi d'urgence promulgué le 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19 qui abaisse le quorum au tiers des membres en exercice présent.

Après avoir délibéré sur la nécessité d'ouvrir une ligne de trésorerie,

Le conseil municipal décide avec dix voix pour (dont cinq voix par procuration) :



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2020

Réf. : CR 2020-04

- **D'autoriser** Monsieur le maire à réaliser une ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 350 000 euros
- **D'autoriser** Monsieur le maire à signer tout acte administratif et financier en lien avec la mise en place d'une ligne de trésorerie.

4.2- Budget 2020 – Décision Modificative N°1

Le conseil municipal dans sa délibération du 03 avril 2020 a autorisé Monsieur le Maire à ouvrir une ligne de trésorerie auprès d'un établissement bancaire pour un montant de 350 000 euros pour une durée d'un an.

Afin de permettre le paiement des intérêts des sommes débloquées, il est nécessaire d'ouvrir une ligne non prévue au budget 2020.

Il est proposée au conseil municipal la modification suivante :

Section de fonctionnement /Dépenses

Chapitre	Article	Débit	Crédit
011 Charge à caractère générale	6161 Assurance multirisque	3000 euros	
66 Charge financière	6616 Intérêts bancaires et sur opérations de financement		3000 euros

Vu l'article 10 de la loi d'urgence promulgué le 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19 qui abaisse le quorum au tiers des membres en exercice présent.

Le conseil municipal décide avec 10 voix pour (dont 5 voix par procuration)

- **D'ACCEPTER** la Décision Budgétaire Modificative n°3 présentée.

5. QUESTIONS DIVERSES

- Projet de la Savoie

Compte-tenu de l'Etat d'urgence sanitaire, l'audience initialement prévue à la date du 27 mars a été repoussée à une date ultérieure. Monsieur le Maire a échangé dernièrement avec Monsieur Gallais, directeur d'Imaprim. Ce dernier a exprimé son souhait le plus vif de voir le projet aboutir.

- Projet d'extension des équipements publics



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2020

Réf. : CR 2020-04

Une réunion devait avoir lieu avec Madame TREBELJAHR le 10 avril en mairie. Vu le contexte, il lui sera proposé une réunion téléphonique ou en visio.

- Juvigny en fête

L'association souhaite cette année proposer un nouvel événement début septembre, à la place de la traditionnelle fête du village. En effet, les bénévoles ont l'idée d'organiser un événement dédié aux vélos « les Vélosfolies », et dont le public visé serait les habitants du village mais aussi ceux de l'agglomération.

Les élus s'interrogent et émettent les remarques suivantes :

- La commune et l'association ont-elles les moyens humains et matériels de proposer un événement à l'échelle de l'agglomération,
- Quand est-il de la traditionnelle fête du village ?
- Est-il pertinent de communiquer dessus en pleine période de confinement ? En effet, le flyer est déjà prêt à être imprimé et distribué.

Monsieur le maire pense que le thème est approprié au vu du passage de la future Viarhona et dans un contexte de développement de ce mode de déplacement. Il pense également qu'un nouveau projet permettra une nouvelle mobilisation des bénévoles.

Il est donc décidé de mettre en attente les flyers et la communication et de prévoir un entretien avec le Président de l'association afin d'échanger sur l'intention et les objectifs, mais aussi de faire liste des moyens.

- Modification n°2 du PLU

L'enquête publique qui devait être organisée de la mi-avril à la mi-mai est repoussée à une date ultérieure.

- La classe à la maison

La classe à distance faite par l'équipe enseignante est de bonne qualité et les retours des élèves fonctionnent bien.

- L'information aux nouveaux élus

Comme indiqué en début de séance, les élus du 15 mars seront destinataires du Compte rendu. Il est proposé de les inviter lors des prochains conseils municipaux et dans ce cas, de tenir les réunions du conseil à la salle communale.

- Fin du conseil : 11h00

Le secrétaire,

Guilhem BEDOÏAN



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2020

Réf. : CR 2020-04

Signatures

Denis MAIRE

Catherine FRAISEAU

Alexandre GROBEL

Sylvain COLLIAT